



HAL
open science

Observatoire des plantes exogènes envahissantes en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités de l'année 2021.

Françoise Morgan

► **To cite this version:**

Françoise Morgan. Observatoire des plantes exogènes envahissantes en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités de l'année 2021.. [Rapport Technique] MNHN-CBNBP. 2022. mnhn-03639838

HAL Id: mnhn-03639838

<https://mnhn.hal.science/mnhn-03639838>

Submitted on 13 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Observatoire des plantes exogènes envahissantes en Champagne-Ardenne

Rapport d'activités 2021

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE



Observatoire Régional de la Biodiversité



BASSIN PARISIEN



Observatoire des plantes exogènes envahissantes en Champagne-Ardenne

Rapport d'activités de l'année 2021

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Champagne-Ardenne, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

François Dehondt, responsable de la délégation de Champagne-Ardenne/Grand-Est
30, Chaussée du Port
CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tel. : 03.26.65.28.24
E-mail : cbnbp_ca@mnhn.fr

Rédaction et mise en page : Françoise Morgan
Saisie des données : Christine Heim, Pierre Roger

Le partenaire de cette étude est :
DREAL Grand Est
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00 - Fax : 03 87 62 81 99

Référence à utiliser

Morgan Françoise, décembre 2021 – *Observatoire des plantes exogènes envahissantes en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités de l'année 2021.* Conservatoire botanique national du Bassin parisien, DREAL Grand Est. Châlons-en-Champagne. 13 p. +annexe.

Crédit photo

Photo de couverture : *Reynoutria japonica* Houtt., 1777. © S. Filoche CBNBP-MNHN.



Sommaire

1. Contexte, objectifs et actions du programme.....	1
1.1. Objectifs généraux du programme.....	1
1.2. Actions proposées pour 2021.....	1
2. Résultats	2
2.1. Suivi et observations remarquables	2
2.1.1. Nombre et provenance des données	2
2.1.2. Suivi communal des espèces	3
2.2. Animation du réseau, veille et alerte	10
2.3. Découverte d'une nouvelle espèce exotique encore non référencée pour la région	11
BIBLIOGRAPHIE.....	12

1. Contexte, objectifs et actions du programme

Le CBNBP anime depuis 2010 le réseau de surveillance des plantes exotiques envahissantes en Champagne-Ardenne. Plusieurs partenaires régionaux, et en particulier la DREAL, la Région, les Agences de l'Eau et l'Office français pour la biodiversité, ont engagés dès 2019 une dynamique régionale autour de la problématique des Espèces Exotiques Envahissantes en lançant l'animation d'une stratégie EEE du Grand Est. Le CEN Lorraine, en tant qu'animateur a eu pour rôle de rédiger la stratégie régionale mais aussi de mettre en synergie les différents acteurs. La connaissance et le suivi des EEE végétales sur leur territoire fait partie des missions fondamentales des Conservatoires botaniques (CBNBP, CBA et CBL) qui constituent les référents Flore sur cette thématique. Une collaboration étroite avec l'animateur a été engagée depuis 2019 ; elle s'est poursuivie par la suite en 2021. Une liste des plantes exotiques envahissantes (PEE), largement travaillée en 2019 par les trois conservatoires botaniques de la région, a été finalisée en 2020, de même que la rédaction et la diffusion de sa notice. À partir de cette liste, les priorités d'actions et les objectifs pour chaque espèce peuvent être à présent évalués et mis en œuvre.

1.1. Objectifs généraux du programme

- Améliorer le niveau de connaissance de la répartition et du niveau d'invasion des différentes espèces exotiques présentes sur le territoire champardennais du Grand Est.
- Maintenir une information actualisée auprès du réseau des acteurs sur les plantes invasives du territoire régional.
- Réaliser des contrôles de présence pour certaines plantes invasives et avertir les personnes concernées dans la région.

1.2. Actions proposées pour 2021

Les actions proposées telles que prévu dans le programme d'activités 2021 sont les suivantes :

- ❖ Bilan annuel du programme.
- ❖ Réponses aux sollicitations et participations à diverses réunions Grand-Est.
- ❖ Appui au réseau de surveillance si besoin.

2. Résultats¹

2.1. Suivi et observations remarquables

En 2021, les données « invasives » sont toutes issues des programmes menés par le CBNBP sur le territoire champardennais. Il n'y a pas eu de recherches spécifiques de taxons ciblés pour affiner leur répartition ou la connaissance de ces derniers dans la dition.

Pour rappel, ces données, non encore saisies et/ou validées au sein de notre base de données, ont nécessité un travail préalable de compilation auprès des agents du CBNBP et une analyse avant la rédaction de ce présent rapport d'activité. Néanmoins, l'ensemble de ces données seront mobilisables courant 2022, si nécessaire, sur demande (extractions, cartes), après sollicitation de nos services.

2.1.1. Nombre et provenance des données

En 2021, via des missions d'inventaires floristiques ou des missions spécifiques, ce sont **274 données** de plantes exotiques envahissantes (et « espèces affiliées ») qui ont été collectées, uniquement par les agents du CBNBP (cf. annexe 1).

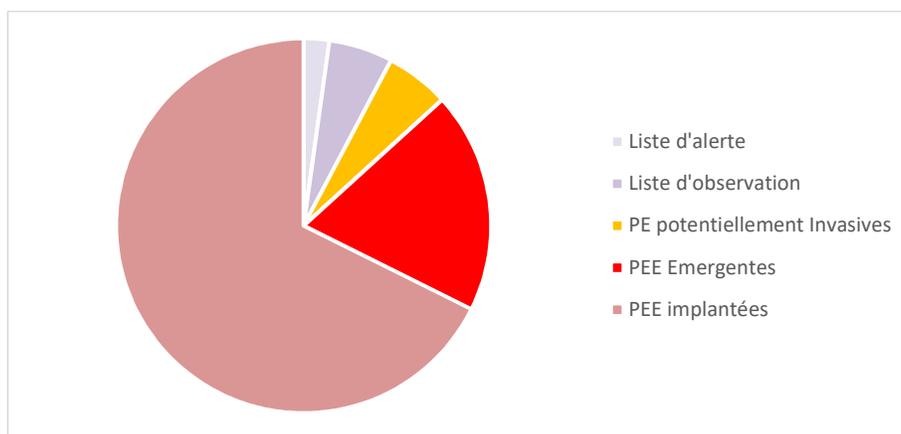


Figure 1. Part des données par catégorie EEE Grand Est

Cette classification des Plantes Exotiques Envahissantes est issue de la *Liste catégorisée des espèces végétales exotiques envahissantes de la région Grand Est* (Duval M., Hog J., & Saint-Val M., 2020) : Les catégories retenues ici sont :

- les **Plantes Exotiques Envahissantes émergentes** à populations encore isolées ou à distribution restreinte sur le territoire (= PPE émergentes) ;
- les **Plantes Exotiques Envahissantes implantées** largement répandues sur le territoire (= PEE implantées) ;
- les **Plantes Exotiques potentiellement invasives** à capacité de dispersion élevée, avec un impact général jugé moyen ou faible mais avec un fort risque de prolifération (= PE potentiellement invasives) ;
- la **liste d'observation** rassemblant les plantes exotiques à capacité de dispersion plus faible et à impacts sur la flore indigène et/ou les fonctionnalités écosystémiques faibles à moyens en l'état actuel des connaissances. Le risque de prolifération est faible à modéré ;

¹ Les résultats, synthétiques, ne sont pas extraits de la base de données Flora du CBNBP (les données de l'année visée n'étant pas encore toutes saisies ou validées) et sont donc à considérer comme provisoires. Ils sont mentionnés en tant qu'indicateurs d'activité à la date de rédaction du présent bilan.

- parallèlement, une **liste d'alerte** regroupant les espèces exotiques envahissantes avérées des territoires limitrophes ayant un potentiel invasif fort dans ces régions ; elles regroupent des espèces n'ayant encore pas été observées ou seulement occasionnellement en Grand-Est.

Ainsi 68% de ces données sont des PEE implantées, 20% des PEE émergentes, 6% des PE potentiellement invasives, 6% font partie de la liste d'observation et 2% de la liste d'alerte (Fig. 1).

2.1.2. Suivi communal des espèces

Au total, **46 taxons** ont été observés en 2021 (Fig. 2). Parmi eux, 41% sont des PEE implantées, 26% des PEE émergentes et 20% sont des PE potentiellement invasives, les listes d'alerte et d'observation regroupant à elles deux 13% des taxons concernés. Les deux catégories les plus représentées en termes de taxons sont donc celles des PEE implantées et des PEE émergentes comprenant plus des 2/3 des espèces observées (soit 31 espèces).

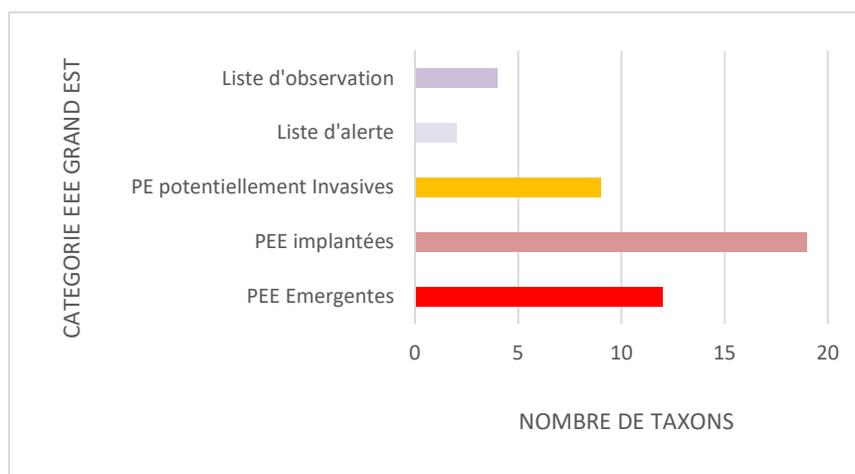


Figure 2. Nombre de taxons par catégorie EEE Grand Est

2.1.2.1. Les plantes exotiques envahissantes implantées

En 2021 les observations les plus fréquentes concernent trois espèces de la liste : *Elodea nuttallii* (élodée à feuilles étroites) avec 39 nouvelles observations, *Elodea canadensis* (élodée du Canada) avec 32 observations et *Robinia pseudacacia* (robinier faux-acacia) avec 30 observations (Fig. 3).

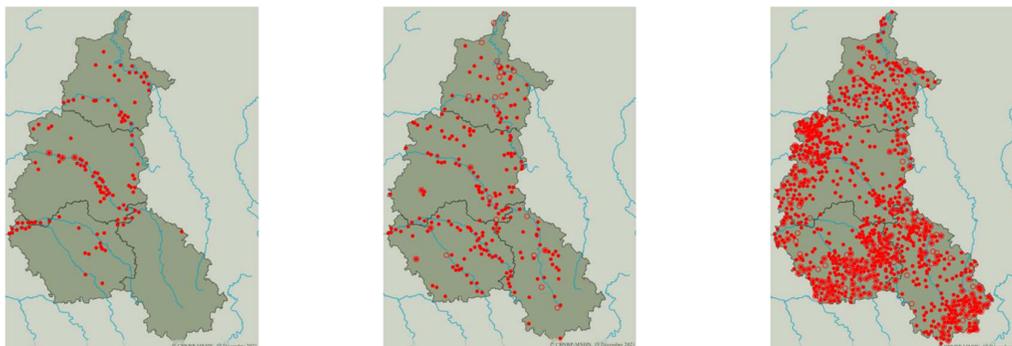


Figure 3. Répartitions communales des populations d'élodée à feuilles étroites, élodée du Canada et robinier faux-acacia (données Base Flora)

Dans cette même catégorie, *Erigeron annuus* et *Juncus tenuis* sont également bien représentés avec respectivement 17 et 10 nouvelles stations (Fig. 4 et 5).



Figure 4. Répartition communale (données Base Flora) et vue générale de la vergerette annuelle



Figure 5. Répartition communale (données Base Flora) et vue d'ensemble du jonc grêle

Presqu'exclusivement lié aux grands cours d'eau en Champagne-Ardenne, *Acer negundo* est bien représenté le long de la Marne et de l'Aube (parties auboise et marnaise), le long de la Seine, plus sporadiquement le long de l'Aisne et de la Meuse (dans leur partie ardennaise) et ponctuellement ailleurs (Fig. 6). Dans son aire d'origine (nord des Etats-Unis et Canada), il se développe dans de nombreuses communautés végétales (forêts des plaines inondées, marais, forêts de feuillus, de pins, d'épicéas et différents types de prairies). Quatre nouvelles stations ont été observées cette année.



Figure 6 : Répartition communale des populations d'érable negundo (données Base Flora) et vue de détail

Originnaire des hauts plateaux d'Afrique du Sud *Senecio inaequidens* occupe principalement les milieux anthropiques ou rudéraux (emprises ferroviaires et friches associées, bords de routes, bourgs, zones

industrielles, anciennes carrières...), mais est présent aussi sur des parois rocheuses (par exemple Chooz dans les Ardennes, où il entre en compétition avec les végétaux des pelouses ouvertes). 2 localités supplémentaires ont été inventoriées en 2021 par les agents du CBNBP (Fig. 7).



Figure 7 : Répartition communale des populations de séneçon du Cap (données Base Flora) et vue de détail

Originaires d'Asie centrale et orientale, *Impatiens glandulifera* est arrivée en France à la fin du XIX^{ème} siècle et c'est au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle que la plante a montré tout son potentiel envahissant en se propageant largement sur le territoire français. Dans le département des Ardennes, elle est particulièrement bien présente (Fig. 8) : 72 communes sont concernées avec plus de 113 observations dans les zones humides (boisements, prairies et milieux rivulaires). Ailleurs, elle est plus dispersée (22 observations dans la Marne, 14 dans la Haute-Marne et 10 dans l'Aube). *Impatiens parviflora* est beaucoup plus rare, avec une trentaine d'observations dans toute la région champardennaise, dont plus de la moitié dans les Ardennes (Fig. 9). Les 3 nouvelles observations de ces taxons (2 pour le premier, une pour le second) ont été faites dans ce département.



Figure 8. Répartition communale de la balsamine de l'Himalaya (données Base Flora) et vue de détail de la plante



Figure 9. Répartition communale de la balsamine à petite fleurs (données Base Flora) et vue générale de la plante

2.1.2.2. Les plantes exotiques envahissantes émergentes

Parmi les 12 taxons qui font partie de la liste se remarquent *Azolla filiculoides* : 7 stations supplémentaires de cette petite fougère ont été observées par 2 agents du CBNBP dans l'Aube et dans la Marne. D'origine sud-américaine, elle prospère dans les eaux stagnantes ou à faible courant, mésotrophes à eutrophes, principalement dans les vallées et de Seine et de la Marne, ponctuellement dans celles de l'Aube et de la Meuse.



Figure 10 : Répartition communale des populations d'azolla fausse-filicule (données Base Flora) et vue d'ensemble de la plante

Lemna minuta : l'augmentation du nombre de données est à souligner ici, avec 18 nouvelles stations découvertes dans l'Aube, la Marne et la Haute-Marne, portant ainsi le nombre d'observations à 186 pour l'ensemble de la Champagne-Ardenne (données Flora). Deux stations de *Lemna turionifera* ont été inventoriées dans la vallée de la Marne cette année (arrivée dans l'Aube en 2007, première observation par P. Lanfant) ; une vingtaine de sites sont actuellement connus par les agents du CBNBP (populations peut-être sous-estimées au profit de celles de *Lemna minor*).

Clematis viticella : 2 stations supplémentaires ont été observées cette année dans la vallée de la Marne. Introduite en France comme plante ornementale, connue depuis la fin du 19^{ème} siècle dans les quatre départements champardennais, elle est présente aujourd'hui dans 60 communes (Fig. 11, stations anciennes représentées par des cercles rouges sur la carte).



Figure 11 : Répartition communale des populations de clématite bleue (données Base Flora) et vue générale de la plante

Myriophyllum heterophyllum : 3 nouvelles stations de cette espèce originaire du sud-est des Etats-Unis ont été localisées en 2021 dans la Marne, à Saint-Martin-sur-le-Pré (canal et petit plan d'eau lié au

canal dans un parc urbain), ainsi qu'au niveau du Port de Reims. Une quinzaine de localités figurent à ce jour dans la base de données Flora essentiellement le long du canal des Ardennes et du canal de la Marne. Cependant, la carte de répartition de la plante est encore très lacunaire et il est malheureusement probable que le nombre de localités concernées par la présence du Myriophylle hétérophylle soit beaucoup plus important, par défaut d'identification et confusion avec *Myriophyllum verticillatum* (Fig.12).



Figure 12 : Répartition communale (données Base Flora, hors 2021) et vue générale du myriophylle hétérophylle

Spiraea x billardii : Cet hybride horticole réunit certaines spirées à inflorescences paniculiformes et corolles roses (cf. photographie ci-dessous). Une station a été notée par François Dehondt à Messincourt dans les Ardennes, dans une entrée (remblayée) de prairie humide avec 2 individus certainement tout juste naturalisés. **C'est la première localité observée par un agent du CBNBP en région champardennaise.**



Spirée de Billard : vue de détail de l'inflorescence
© F. Dehondt, CBNBP-MNHN.

Galega officinalis a été introduit pour la production fourragère et comme plante ornementale (Fig.13). Son développement dans les prairies pâturées pose problème car la plante est très toxique pour le bétail en période de floraison et de fructification mais les impacts sur la végétation indigène sont encore à préciser (appauvrissement floristique présumé du milieu envahi). Plusieurs actions ont été testées par le passé (Amon-Moreau, 2017), notamment l'arrachage manuel des plants pour les populations de petite taille. L'arrachage se fait toujours dans le Parc naturel régional de la forêt d'Orient, par un agent nommé Thibaut Jourdain. Cinq stations ont été observées par les agents du Conservatoire cette année.

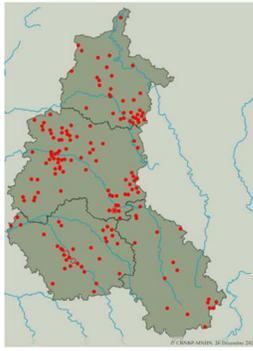


Figure 13 : Répartition communale de sainfoin d'Espagne (données Base Flora) et vue générale du taxon

2.1.2.3. Les plantes exotiques potentiellement invasives

Neuf taxons de cette catégorie ont été recensés en 2021 par les agents du CBNBP (Fig. 14).

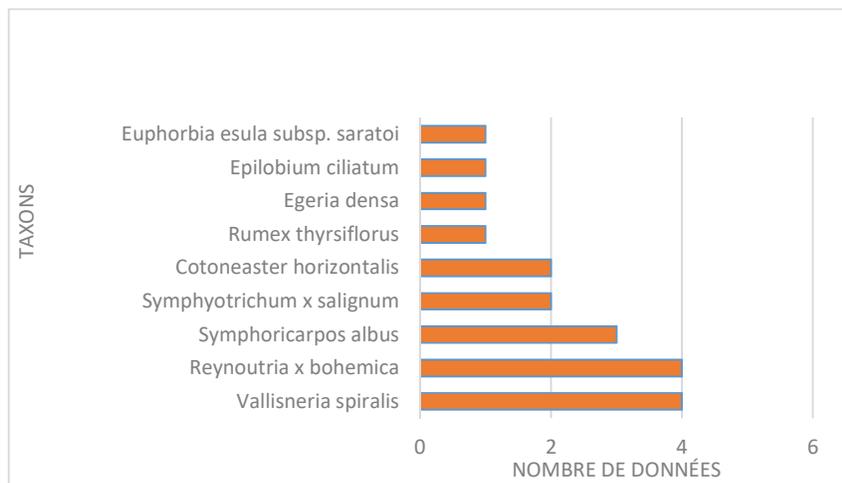


Fig. 14. Nombre de données par PE potentiellement invasives collectées en 2021.

Parmi ceux-ci :

- *Vallisneria spiralis* est l'une des plus observées avec 4 données ; elle semble être de plus en plus contactée dans les rivières et cours d'eau des vallées de la Seine, de l'Aisne et de la Marne avec 48 données collectées entre 2008 et 2021 (Fig. 15) ;

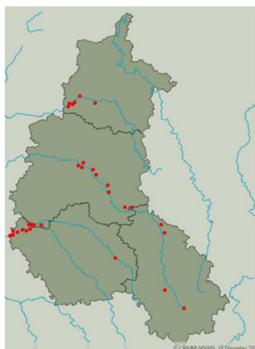


Figure 15 : Répartition communale des populations de vallisnérie (données Base Flora) et vue générale de la plante

- *Rumex thyrsiflorus* (cf. photographies ci-dessous) avec une nouvelle station localisée à Epernay, ce qui porte le nombre de stations à 20 dans la base de données Flora, la plupart dans la Marne (11), l'Aube (8) et une dans les Ardennes ;



Inflorescence et feuille d'oseille à oreillettes
© F. Dehondt CBNBP-MNHN.

- le cas particulier de *Reynoutria x bohémica* : elle résulte de l'hybridation de la renouée du Japon et de la renouée de Sakhaline réunissant des caractéristiques variables pouvant osciller entre les deux espèces parentes. Il y a quelques années, un certain nombre d'individus ont été attribués, par défaut ou par méconnaissance, à *Reynoutria japonica* par certains correspondants botaniques du réseau. Ainsi, les données disponibles dans la base Flora ne permettent pas de rendre compte de la répartition réelle de cet hybride, peut-être plus abondant qu'il n'y paraît. 4 nouvelles localités ont été localisées par nos soins cette année (14 localités certaines recensées entre 2007 et 2021).

2.1.2.4. Les plantes exotiques de la liste d'observation

Quatre taxons font partie de cette liste (encore non invasifs donc) et représentent 13 données au total :

- deux espèces rudérales, *Erigeron canadensis*, très commun, et *E. sumatrensis*, beaucoup plus rare, présentes surtout dans les milieux perturbés et anthropisés, mais également de long des berges et des grèves des rivières et des gravières (fig.16). Une dizaine de stations supplémentaires ont été relevées par les agents du CBNBP en 2021 ;

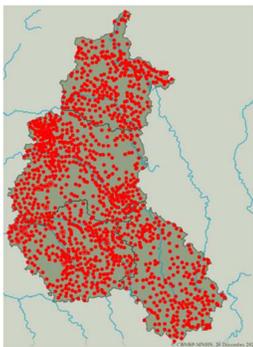
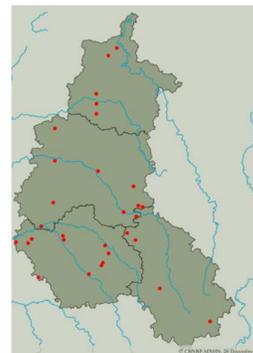


Figure 16 : Répartition communale des populations de vergerette du Canada à gauche et de vergerette de Barcelone à droite (données Base Flora).



- *Cuscuta campestris*, originaire d'Amérique du nord, se rencontre surtout dans l'Aube et la Marne, notamment dans les cultures, au bord des chemins ruraux, le long des bermes routières, dans les friches des zones de stockage ou de remblais où elle parasite de nombreux végétaux (fig. 17). Deux localités ont été observées cette année dans la Marne ;



Figure 17 : Répartition communale des stations de cuscute des champs (données Base Flora)



Vues d'ensemble et de détail de la cuscute des champs.
© P. Amblard - CBNBP - MNHN

- *Ambrosia artemisiifolia* : originaire d'Amérique du Nord, on la rencontre dans toute la Champagne-Ardenne où 183 observations ont été effectuées, surtout dans l'Aube et la Marne, le plus souvent le long des autoroutes (A5, A31) et des voies ferrées, dans les villes et villages, dans les cultures et les friches.

2.1.2.5. Les plantes exotiques de la liste d'alerte

Deux taxons ont été notés cette année : *Quercus rubra* et *Prunus laurocerasus*. Ce dernier a été vu par François Dehondt dans trois stations au sein de frênaies-chênaies (Ville-sous-Orbais et Corfélix dans la Marne) et dans une chênaie pédonculée-charmaie à primevère élevée (Vendeuvre-sur-Barse dans l'Aube). Cet arbuste originaire d'Europe orientale encore rare et discret dans le territoire ne semble pas poser de problème pour l'instant mais sa présence est peut-être sous-estimée.



Vue de détail du laurier-cerise
© F. Dehondt CBNBP-MNHN.

2.2. Animation du réseau, veille et alerte

- ✚ Participation au GT EEE Grand-Est n°3 (M. Saint-Val) le 06/01/2021 : bilan 2000 et propositions pour 2021.
- ✚ Participation aux groupes de travail sur la problématique de la silphie et discussions approfondies sur celle de la crassule de Helms (M. Saint-Val, F. Morgan) ; relecture de 37 fiches

spécifiques concernant les EEE pour la discussion à venir lors de la réunion du 22/04/21 ci-après.

- ✚ Participation à la réunion de concertation du CEN Lorraine sur les fiches actions PEE (analyse et propositions) ; relecture des fiches finalisées.
- ✚ Participation au Comité technique EEE grand Est (François Dehondt) le 30/09/21 : bilan 2021 et propositions 2022.
- ✚ Réunion avec le CEN Champagne-Ardenne le 25/10/21 pour calage des missions 2022.
- ✚ Participation à une réunion initiée par le CEN Champagne-Ardenne le 09/12 suite à une problématique EEE dans le réaménagement de carrières en Bassée auboise.
- ✚ Réponses à diverses sollicitations (DDT/10, étudiants de l'Institut Polytechnique des Sciences Avancées, questionnaire OFB).
- ✚ Recherche de *Crassula helmsii* (Françoise Morgan et Marie Duval) : Suite à l'étude effectuée par le Conservatoire botanique de Lorraine sur cette espèce très invasive dans les sites de Lorraine infectés (« Suivi de la crassule en Grande Vallée »), une journée a été effectuée de chaque côté des rives de la Meuse entre Létanne (département des Ardennes) et Pouilly sur Meuse (département de la Meuse) le 19/08/21. Deux petites populations de quelques individus ont été trouvées au bord de la rivière du côté lorrain, mais aucune station dans les quelques zones prospectées du côté ardennais.
Le CBNBP a prévu dans son programme 2022 des prospections ciblées sur cette espèce qui peut facilement passer inaperçue au début de sa colonisation.

2.3. Découverte d'une nouvelle espèce exotique encore non référencée pour la région

Dryopteris erythrosora a été découverte par François DEHONDT en forêt d'Orient sur la commune de Radonvillers (département de l'Aube), dans une chênaie pédonculée-charmaie à primevère élevée (détermination M. Boudrie).



Vue générale de la fougère d'automne © F. Dehondt

Cette fougère asiatique ne serait actuellement connue, en France, que de quelques très rares stations (dans le Maine et les Pyrénées atlantiques). Un seul individu a été trouvé ici au milieu des fougères mâles. Cette découverte a fait l'objet d'une publication sur le site internet du CBNBP dans la rubrique « à la loupe » (cf. ci-dessous) et d'une publication dans le bulletin de la Société Audoise de Botanique (à paraître).



Dryopteris erythrosora (Eaton) Kintze, 1891 (F. Dehondt, 10, Avril 2021)

Nouvelle pour le Territoire d'agrément du CBNBP

La fougère d'automne est originaire du Sud-Est de l'Asie (Chine, Corée, Philippines et Japon), où elle se développe dans les forêts subtropicales. Elle est naturalisée depuis 2000 près d'Angers et a été découverte en forêt en 2009 à Mouguerre dans les Pyrénées-Atlantiques. Elle reste donc localisée en France, même si elle est qualifiée de potentiellement envahissante par le Conservatoire botanique national sud-atlantique.

En Champagne-Ardenne, l'espèce a été photographiée puis prélevée par François Dehondt (CBNBP) en 2021, à Radonvilliers, en forêt d'Orient, et déterminée par Michel Boudrie.

D. erythrosora n'a été observé pour le moment que sur un seul site, occupé par un seul individu, au milieu de fougères mâles (*Dryopteris filix-mas*), dans une chênaie acidiphile sur argile. Il n'est donc pas assuré que sa naturalisation dans la région soit pérenne.

Cette exotique, qui peut être robuste, avec des frondes d'un mètre de long, se distingue notamment des autres fougères du genre *Dryopteris* indigènes par la couleur cuivrée de ses vieilles frondes et par les écailles pétiolaires noirâtres et opaques.

Communication via la rubrique « à la loupe » du site internet du CBNBP

Elle est considérée comme potentiellement invasive par le Conservatoire botanique national sud-atlantique. Selon l'auteur de la découverte « le suivi de la station permettra d'évaluer la durabilité de l'implantation et si sa dynamique démographique sera un jour problématique. ».

BIBLIOGRAPHIE

Amon-Moreau D., 2017. Gestion du Sainfoin d'Espagne par l'EPTB Seine Grands Lacs. *Séminaire sur les espèces exotiques envahissantes*. Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, 31 p.

Dumont Q. (coord.), WATTERLOT, A., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL, J.-C., 2020. - *Plantes exotiques envahissantes des Hauts-de-France : 34 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion*. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 156 p.

Duval M., Hog J., & Saint-Val M., 2020. *Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes de la région Grand Est*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est, Conservatoire

Botanique d'Alsace et Conservatoire botanique du Bassin Parisien (délégation de Champagne Ardenne). 17 p. + annexe.

Le Gloanec V., Fernez T., Ferreira L., Saint-Val M. et Bernard Didier, 2019. Observations récentes d'espèces aquatiques nouvelles ou remarquables pour la Champagne-Ardenne. *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France*, 17, 2019 : 169-190

Vuillemenot M., 2019. *Espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Franche-Comté : impacts, répartition et recommandations pour les espèces prioritaires pour les milieux naturels et semi-naturels*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 57 p. + annexes.

ANNEXE 1

Taxon	Catégorie EEE Grand-Est
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Liste d'alerte
<i>Quercus rubra</i> L., 1753	Liste d'alerte
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Liste d'observation
<i>Cuscuta campestris</i> Yunck., 1932	Liste d'observation
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Liste d'observation
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Liste d'observation
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879	PE potentiellement Invasive
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849	PE potentiellement Invasive
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	PE potentiellement Invasive
<i>Euphorbia esula</i> subsp. <i>saratoi</i> (Arduino) P.Fourn., 1936	PE potentiellement Invasive
<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtková, 1983	PE potentiellement Invasive
<i>Rumex thyrsoiflorus</i> Fingerh., 1829	PE potentiellement Invasive
<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	PE potentiellement Invasive
<i>Symphytotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	PE potentiellement Invasive
<i>Vallisneria spiralis</i> L., 1753	PE potentiellement Invasive
<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	PEE Emergentes
<i>Clematis viticella</i> L., 1753	PEE Emergentes
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	PEE Emergentes
<i>Glyceria striata</i> Portal, 2014	PEE Emergentes
<i>Lamium galeobdolon</i> subsp. <i>argentatum</i> (Smejkal) J.Duvign., 1987	PEE Emergentes
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	PEE Emergentes
<i>Lemna turionifera</i> Landolt, 1975	PEE Emergentes
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx., 1803	PEE Emergentes
<i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1784	PEE Emergentes
<i>Scirpus atrovirens</i> Willd., 1809	PEE Emergentes
<i>Spiraea x billardii</i> Hérincq, 1857	PEE Emergentes
<i>Vinca major</i> L., 1753	PEE Emergentes
<i>Acer negundo</i> L., 1753	PEE implantées
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	PEE implantées
<i>Bromopsis inermis</i> (Leyss.) Holub, 1973	PEE implantées
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	PEE implantées
<i>Bunias orientalis</i> L., 1753	PEE implantées
<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	PEE implantées
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	PEE implantées
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	PEE implantées
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	PEE implantées
<i>Impatiens parviflora</i> DC., 1824	PEE implantées
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	PEE implantées
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	PEE implantées
<i>Populus x canadensis</i> Moench, 1785	PEE implantées
<i>Populus x canescens</i> (Aiton) Sm., 1804	PEE implantées
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	PEE implantées

<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	PEE implantées
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	PEE implantées
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	PEE implantées
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	PEE implantées

Pour en savoir plus :
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54

[E-mail : cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60

[E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31

[E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24

[E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47

[E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25

philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61

gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél. : 01 40 79 80 99

cyril.tabut@mnhn.fr